



---

Waarschoot, le 31 mai 2018

## DIVIDENDES – MISE EN PAIEMENT

L'assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2018 a décidé de distribuer un dividende brut de 4,00 euro par action donnant droit à dividende.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 15 juin 2018 contre coupon nr. 30. L'action sera coté ex-coupon à partir du 13 juin 2018.

Le dividende est payable contre coupon nr. 30 aux banques belges agréées, le service financier étant assuré par la banque BNP Paribas Fortis qui a été désignée System Paying Agent et unique agent payeur.

Le conseil d'administration

Pour plus d'informations sur Ter Beke, rendez-vous sur [www.terbeke.com](http://www.terbeke.com)

---

**Nancy De Sy – Group Communications Manager**

T +32 9 370 12 69

M +32 492 25 10 57

[nancy.desy@terbeke.com](mailto:nancy.desy@terbeke.com)